



## **Crazannes : les Giambiasi achètent le Château du « Chat Botté »**

mercredi 30 juin 2010, par [lpe](#)

Le 6 juillet prochain, s'il n'y a pas eu surenchère, le Château de Crazannes appartiendra au couple Giambiasi. Celui-ci l'a acquis ce 25 juin à l'audience des criées du tribunal de grande instance de Saintes pour 1,33 millions d'euros.



### **Une affaire pour ces retraités... des affaires.**

A VENDRE : « ensemble immobilier comprenant un **château classé Monument Historique 11ème 14ème siècles**, un donjon, une chapelle romane, un pigeonnier, une maison saintongeaise, un appartement, une petite maison de jardin, une salle de réceptions indépendante, une grande piscine chauffée avec pool house, une grange, et un parc boisé de 8 ha avec des douves... ».

Le château de Crazannes, qui a appartenu à la **famille des sires de Tonnay-Charente**, se destine à appartenir aux Giambiasi qui résident actuellement à Tonnay-Charente ! L'homme d'affaires parisien, Hervé de Rochefort et son épouse, Hélène, l'avaient acquis en 1980. Ils en seront les derniers propriétaires jusqu'à leur ...divorce. Ne pouvant s'entendre sur une vente à l'amiable, la justice a été saisie. C'est un jugement du tribunal de Paris de février dernier qui a décidé la vente du château du « chat botté ».



La mise à prix de départ était de 1,352 millions d'euros. Baissé d'un tiers en 1er feu, où aucun acheteur potentiel ne s'est manifesté, les enchères ont redémarré à 901 332 euros pour atteindre le prix définitif d'1,33 millions d'euros. Les Giambiasi étaient représentés par maître Aigoïn, du barreau de Saintes. « *Nous avons eu un peu peur, mais c'est fait ! Maintenant il faut attendre les 10 jours légaux pour être officiellement propriétaires...* » souligne **Marie-Claude Giambiasi**. Celle-ci nous rappelle que **la famille de son époux « d'origine italienne, partie de rien », a su faire prospérer à Rochefort, notamment à travers Charles Giambiasi « le grand-père », un commerce d'édition de cartes postales anciennes.** « *On reconnaît ces cartes postale grâce au trèfle, très caractéristique* ». Cette famille s'est ensuite lancée et évolue aujourd'hui, **à dimension régionale, dans le commerce de détail de meubles et d'équipement de la maison (Monsieur Meuble, Connexion) et dans le discount (enseigne La Foir'Fouille).**

### « Pourquoi le Château de Crazannes ? »

*« Nous le connaissions, nous étions très émus à chacune de nos visites. Nous nous sentons responsables de ce patrimoine. Nous allons poursuivre la restauration, réaménager le jardin (à la française) en y introduisant notamment des plantes, du buis... Et puis surtout, nous allons continuer à le faire visiter et à proposer les gîtes et chambres d'hôtes. Pour que le grand public puisse profiter de ce cadre magnifique ! »*

Valérie Daviet

**La vente judiciaire** : Il s'agit d'une vente à la barre du tribunal provenant généralement d'une liquidation judiciaire ou d'une saisie. L'acquéreur intéressé doit obligatoirement se faire représenter par un avocat. Ses honoraires pour porter des enchères sont libres. La vente ne devient définitive qu'après un délai de 10 jours. Durant ce délai, toute personne intéressée, même absente lors de la vente, peut surenchérir d'au moins 10%. Un chèque de banque doit être alors remis au greffe du tribunal, égal à 10% de la dernière enchère. Le bien est alors remis en vente, une nouvelle et dernière fois, pour de nouvelles enchères (le prix de départ étant celui de la dernière enchère). L'acheteur final dispose de 45 jours, à compter de la vente, pour en régler le prix entre les mains du propriétaire. Précisons enfin que l'acheteur aux enchères, contrairement à une transaction classique, ne bénéficie pas du délai de rétractation de 7 jours auquel sont soumises les transactions portant sur des logements.

**Le château du « Chat Botté »** : C'est en référence à l'un de ses propriétaires, le marquis de Carabas, maître du chat botté dans le conte de Charles Perrault, que le château de Crazannes est surnommé « le château du Chat botté ». Le Marquis de Carabas (de son nom Jules Bouffier) a vécu au château de Crazannes au 17ème siècle. Il n'était pas Marquis de Carabas, mais Comte de Caravase, titre italien. Charles Perrault, l'ayant rencontré à la cour, avait été assez impressionné par ce personnage très riche et assez haut en couleur. Il s'en est inspiré pour écrire l'histoire du Chat Botté ; il a transformé son nom et le Comte de Caravase est devenu Marquis de Carabas. L'histoire du Chat Botté fait aussi référence à la fortune assez rapide faite par la famille Bouffier. D'autres personnages célèbres ont été reçus au château : le Prince Noir au 14ème siècle, François 1er, ainsi que Pierre de la Rochefoucauld, dernier évêque de la

ville de Saintes qui y a habité au 18ème siècle.

On peut visiter le Château de Crazannes : de 14h30 à 18h30. Tous les jours en juillet et août.

[www.crazannes.com](http://www.crazannes.com)